



RAPPORT DE GESTION

TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012

RAPPORT DE GESTION

TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 TERMINÉ LE 31 MARS 2012

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2012, par comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés non audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ainsi que les notes s'y afférentes de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2012, feront partis des premiers états financiers consolidés audités qui seront préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012. Les modifications sont décrites à la section « Transition aux IFRS » plus loin dans le rapport.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 9 mai 2012. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 (T3 2012)

- Les produits se sont établis à 41,7 M\$ par rapport à 33,4 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 (T3 2011), soit une hausse de 25,0 %.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 396 525, une hausse de 7,7 % par rapport aux 368 144 mètres du T3 2011.
- La marge brute a augmenté à 23,9 % au T3 2012 à comparer à 20,4 % au T3 2011, présentée maintenant selon les IFRS, incluant les dépenses d'amortissement. En excluant les dépenses d'amortissement, la marge brute a augmenté à 29,4 % au T3 2012 à comparer à 25,7 % au T3 2011.
- Le BAIIA totalisait 8,3 M\$ en hausse de 37,9 % comparé à 6,0 M\$ au T3 2011.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 3,5 M\$ au T3 2012, comparé à 2,3 M\$ au T3 2011.
- Le nombre de foreuses a augmenté à 226, avec l'ajout de 5 nouvelles foreuses et la vente d'une foreuse au T3 2012.
- Les dépenses en immobilisations ont été de 3,2 M\$ pour soutenir l'activité croissante.

Aperçu de la Société

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant avec plus de 1 100 employés, gère un parc de 226 appareils de forage et fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'étranger.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, la Société a acquis tous les actions de Lantech Drilling Services Inc., («Lantech Drilling»), une compagnie qui se spécialise dans les services d'exploration et géotechniques aux firmes consultantes en ingénierie et en environnement.

Orbit Garant a des infrastructures rentables et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, (ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage). La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada.

Pour les neuf mois se terminant le 31 mars 2012 :

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société, représentent respectivement environ 69 % et 28 % des produits de la Société. La division manufacturière représente la tranche restante de 3 % des produits.
- Environ 73 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 27 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

- Environ 84% des produits sont générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Liberia et en Mauritanie - Afrique de l'ouest. Approximativement 97 % des produits sont en dollars canadiens, ce qui assure une plus grande stabilité de ses activités.
- Environ 68 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

Stratégie d'entreprise

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en poursuivant les opportunités à l'étranger et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

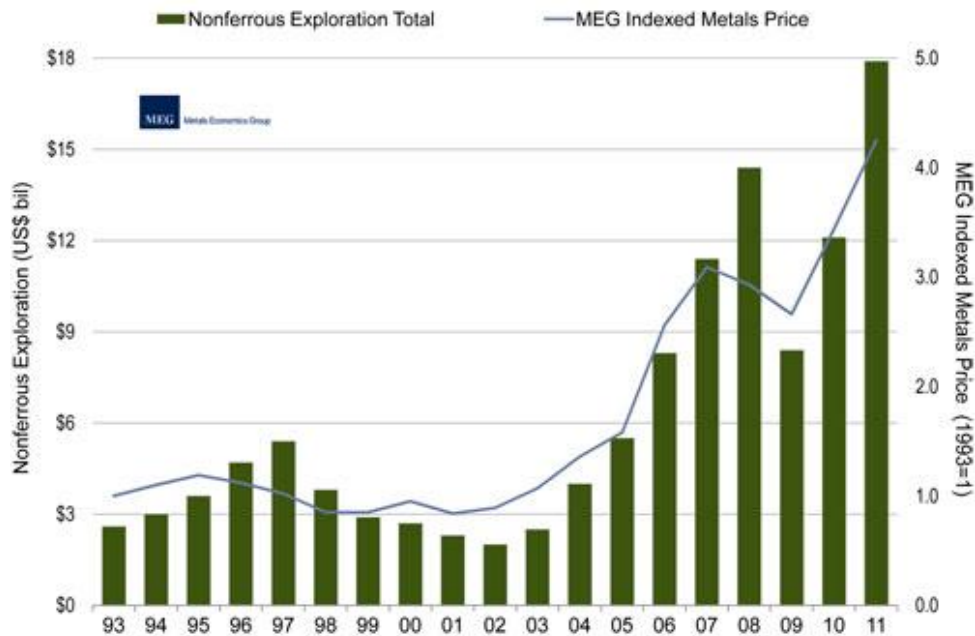
- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques; et
- Évaluer des opportunités stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

La demande de services dans le secteur du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend primordialement du prix des métaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes. Malgré l'incertitude de la conjoncture économique mondiale, la volatilité du marché en 2011, le prix des métaux demeure généralement favorable. Le prix de l'or est actuellement au-dessus de 1 500 \$US l'once et le prix des métaux de base et le fer sont au-delà des prix moyens les plus bas des dernières cinq années, ce qui a créé une forte demande constante pour les services de forage minéral.

Selon « Metals Economics Group (MEG) », une importante source indépendante d'information et d'analyse sur l'industrie minière mondial, les budgets mondiaux d'exploration en minerais non-ferreux étaient de 18,2 G\$ US en 2011; un nouveau record. « MEG » prévoit une augmentation de 5% à 15% de dépenses en exploration en 2012, comparativement à 2011.

Estimation des budgets globaux pour exploration non-ferreux & prix des métaux indexés* 1993-2011**

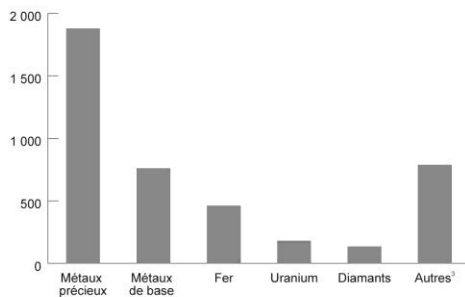


*Le prix des métaux indexé, représente un mélange de changements relatifs à un ensemble de prix des métaux par rapport aux pourcentages des dépenses en exploration dédiées à chaque métal par l'industrie, selon les études CES de MEG. La balance agit comme mandataire à l'importance relative à chaque métal à l'intérieur de l'exploration et l'exploitation de l'industrie minière, à un certain moment.

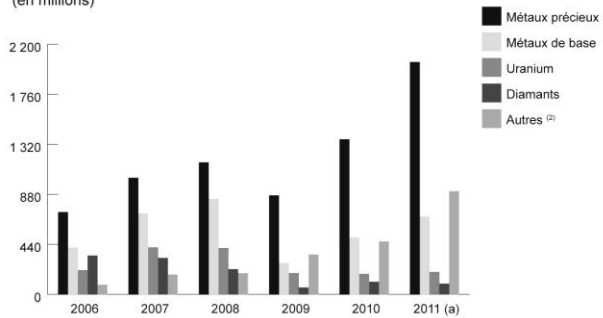
**Prix relatifs à 2011 basés sur une moyenne en septembre.

Selon les prévisions préliminaires de Ressources Naturelles du Canada (RNCa) a estimé que les investissements dans l'exploration minière (ferreux et non-ferreux) au Canada, excéderont les 3,9 G\$, en 2011, dépassant les niveaux records d'investissement de 2008. RNCa prévoit des dépenses records de 4,2 M\$ en exploration des métaux ferreux et non-ferreux au Canada. L'Ontario, le Québec, la Colombie Britannique et le Nunavut devraient compter pour presque les trois quarts des investissements en exploration minière au Canada.

Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements⁽¹⁾ par les produits minéraux recherchés, 2012 (si)
(en millions)



Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements⁽¹⁾ par les produits minéraux recherchés, 2006 – 2011^(a)
(en millions)



Source: Enquête de Ressources naturelles Canada (RNCa) intitulée Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers, menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

(1) Comprend les coûts du travail sur le terrain, les coûts indirects, les coûts d'ingénierie, les coûts des études économiques et de faisabilité préliminaires ou de production, les coûts liés à l'environnement et les droits de passage pour les activités dans les mines et à l'extérieur des mines.

(2) Comprend le fer, d'autres métaux, le charbon et d'autres non-métaux.

(3) Comprend d'autres métaux, le charbon, et d'autres non-métaux

(a) Prévisions préliminaires.

(si) Les intentions de dépenses. La répartition estimée des intentions de dépenses par groupe de produits est basée sur les données des sondages précédents et l'information publique.

Notes : Les nombres peuvent ne pas correspondre aux totaux, en raison de l'arrondissement. Les activités d'exploration et d'évaluation comprennent uniquement la recherche et l'évaluation des gisements et ne comprennent pas les travaux pour les extensions des réserves connues.

Or

En raison des incertitudes actuelles concernant la conjoncture économique et les marchés financiers à l'échelle mondiale, lesquelles s'expliquent principalement par les problèmes liés à la dette souveraine en Europe, l'incertitude relative à la réduction du déficit des États-Unis et les inquiétudes à l'égard de la faiblesse de l'économie mondiale; l'or se distingue encore comme valeur refuge privilégiée par les investisseurs. De plus, l'affluence dans les pays en développement rapide, tel que la Chine et l'Inde, a créé une plus grande demande en denrées de luxe, incluant les bijoux en or. Ces facteurs ont donné lieu à une demande solide pour l'or, à un prix record de plus de 1 900 \$US l'once en septembre 2011 et le prix courant à plus de 1 500 \$US l'once. Ceci s'est traduit par d'importantes entrées de fonds pour les producteurs d'or et un accès facile au capital pour les sociétés ayant propriétés avec un haut potentiel pour l'exploration ou le développement.

Malgré la hausse substantielle des prix de l'or depuis la dernière décennie, la production globale annuelle d'or de 2002 à 2010 n'a pas atteint ou dépassée les niveaux historiques obtenus en 2001, indiquant que la croissance des provisions minières est un défi industriel constant. Avec un manque significatif de découvertes de nouveaux gisements et la production à la baisse dans les mines existantes, bon nombre de producteurs d'or ont indiqué leur intention de mettre à contribution leurs réserves de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production. En 2011, il est anticipé que la production globale de l'or dépassera le niveau record de production de 2001.

Métaux de base

Le résultat des prix des métaux de base reflète généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, - les métaux primaires dans l'industrie sont restés volatiles au cours de 2011 et la tendance s'est maintenue en 2012. Mais les métaux de base demeurent toujours bien au-dessus des creux de cinq ans enregistrés à la fin de 2008 et au début de 2009, et bien au-dessus des coûts de production moyens. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, sont une influence majeure sur les marchés des métaux de base.

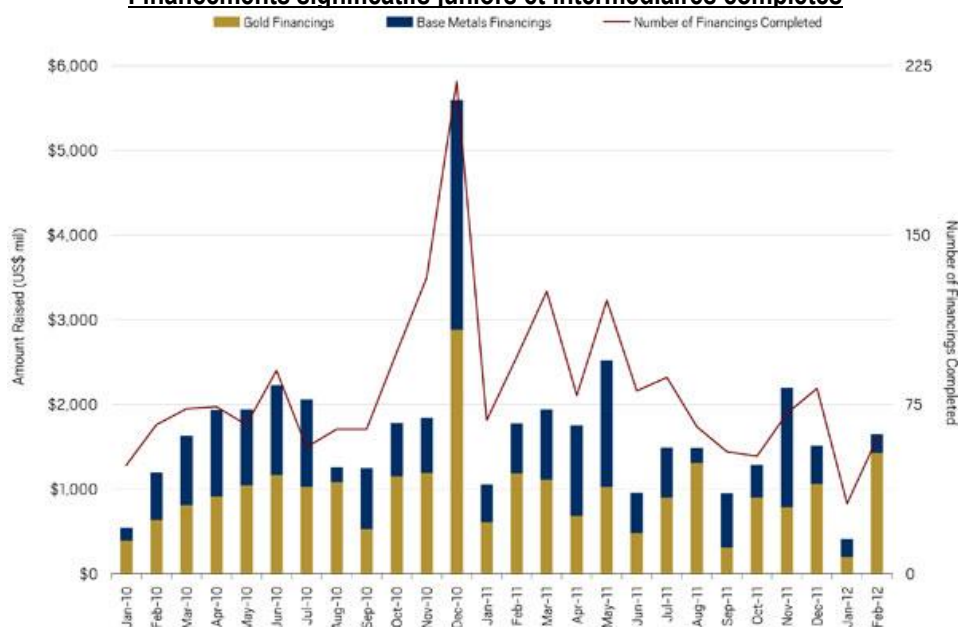
Minerai de fer

Les prix du forage de minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 90 % du forage de minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. Malgré la volatilité récente, les prix du forage de minerai de fer sont à la hausse depuis 2005, après avoir été stagnants pendant plusieurs décennies, reflètent la croissance de la demande mondiale, particulièrement de la Chine, qui est à l'heure actuelle le plus grand consommateur mondial de forage de minerai de fer.

Participants au marché

Grâce à la remontée du prix des produits de base depuis le creux enregistré sur le marché à la fin 2008 et au début de 2009, l'industrie minière demeure relativement en bonne santé financière. Bon nombre de grandes sociétés, qui ont augmenté leurs réserves pendant les dernières années par la modernisation des mines existantes ou grâce à des fusions et à des acquisitions, accroissent leur budget d'exploration et fixent ou convergent vers les marchés fondamentaux à long-terme. Les petites et moyennes sociétés, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession en 2009, ont haussé leur budget d'exploration en 2010 et 2011 lors du rebondissement des prix des métaux et l'amélioration de l'accès aux capitaux. Cependant, l'incertitude continue de l'économie mondiale et la volatilité des prix des métaux de base, fait en sorte que les petites et moyennes entreprises d'exploration ont plus de difficulté à se procurer du financement.

Financements significatifs juniors et intermédiaires complétés



RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du troisième trimestre terminé le 31 mars 2012

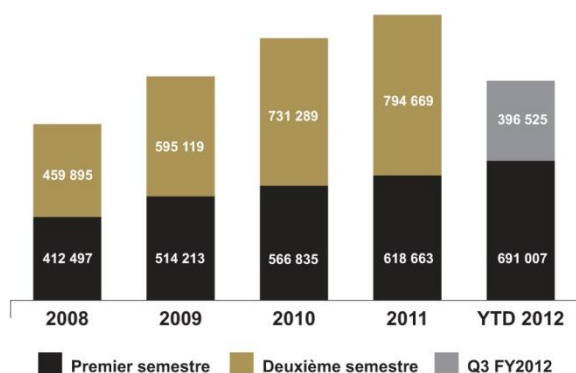
TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS * (en millions de dollars)	EXERCICE 2012 Trimestre 3	EXERCICE 2011 Trimestre 3	2012 c. 2011 Variation	Variation (%)
Produits*	41,7	33,4	8,3	25,0
Bénéfice brut*	10,0	6,8	3,2	46,7
Marge brute (%)	23,9	20,4		3,5
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	29,4	25,7		3,7
BAIIA* ⁽²⁾	8,3	6,0	2,3	37,9
Mètres forés	396 525	368 144	28 381	7,7
Bénéfice net*	3,5	2,3	1,2	47,9
Bénéfice net par action ordinaire – de base (\$)	0,10	0,07		
– diluée (\$)	0,10	0,07		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dépense d'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

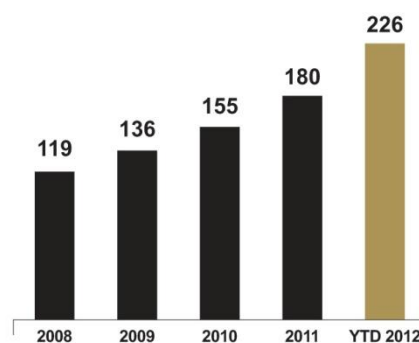
⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement (Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

La Société a continué d'augmenter le nombre de mètres forés, le portant à 396 525 au T3 2012, une augmentation de 28 381 mètres forés, comparé aux 368 144 mètres forés au T3 2011. La Société continue d'agrandir le parc d'appareils de forage, en ajoutant 5 nouvelles foreuses provenant de sa division manufacturière et la vente d'un appareil de forage au cours du T3 2012, pour un total de 226 appareils de forage à la fin du T3 2012.

Mètres Forés



Nombre de Foreuses



La marge brute ajustée de la Société a augmentée à 29,4 % au T3 2012 alors qu'elle était de 25,7% au T3 2011.

Orbit Garant a généré un bénéfice net au T3 2012 de 3,5 M\$ ou 0,10 \$ par action (de base et diluée), par rapport au bénéfice net de 2,3 M\$ ou 0,07 \$ par action (de base et diluée) au T3 2011.

COMPARAISON DU TROISIÈME TRIMESTRE 2012 COMPARÉ AU TROISIÈME TRIMESTRE 2011

Produits tirés des contrats	Trimestre terminé le					
	31 mars 2012			31 mars 2011		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada*	34,2	6,6	19,4	26,8	3,9	14,7
Forage à l'étranger *	6,1	3,0	48,5	5,6	2,4	42,9
Fabrication au Canada*	<u>1,4</u>	<u>0,4</u>	26,3	<u>1,0</u>	<u>0,5</u>	44,9
	41,7	10,0	23,9	33,4	6,8	20,4

Depuis la deuxième moitié de l'exercice 2011, les produits par mètre foré ont commencé à augmenter, grâce à la forte demande pour les services de forage et cette tendance a continué au cours du T3 2012. Le revenu moyen du mètre foré a augmenté à 101,68 \$ pendant le trimestre, comparativement à 87,94 \$ au T3 2011.

Produits tirés des contrats

Les produits réalisés par la Société au cours du T3 2012 se sont établis à 41,7 M\$, ce qui représente une hausse de 8,3 M\$ ou 25,0 %, par rapport au troisième trimestre terminé le 31 mars 2011. La hausse est attribuable principalement à un revenu moyen du mètre foré plus élevé, incluant les produits de Lantech Drilling pour ce trimestre.

Les produits tirés du forage en surface au Canada furent de 22,7 M\$ au T3 2012 par rapport à 15,3 M\$ au T3 2011, une hausse de 48,7%. La majorité de la hausse est attribuable à la hausse des prix et des produits de forage de Lantech Drilling.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain sont restés stables à 11,5 M\$ au T3 2012, en ligne avec le T3 2011.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger étaient de 6,1 M\$ au T3 2012 par rapport à 5,6 M\$ au T3 2011; une hausse de 8,6 %. Ceci est principalement attribuable aux activités de Lantech Drilling en Afrique de l'ouest.

La division de fabrication a généré 1,4 M\$ de revenus durant le T3 2012 comparativement à un revenu de 1,0 M\$ pour le T3 2011. La demande pour de nouvelles foreuses pour des tiers demeure forte, mais la division de fabrication Soudure Royale continue de se concentrer sur la production de foreuses et d'équipements pour la Société.

Bénéfice brut et marge (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut pour le troisième trimestre de 2012 a augmenté de 46,7 % pour atteindre 10,0 M\$, comparativement à 6,8 M\$ au T3 2011. La marge brute du T3 2012 a augmentée à 23,9 % de 20,4 % au troisième trimestre il y a un an. Selon les IFRS, la dépense d'amortissement totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des contrats pour le T3 2012, comparativement à 1,8 M\$ au T3 2011. La marge brute ajustée excluant les dépenses d'amortissement a augmentée à 29,4 % au T3 2012 comparativement à 25,7 % au T3 2011. La hausse du bénéfice brut et la marge brute au T3 2012 reflètent l'augmentation du volume d'affaire et l'augmentation des produits par mètre foré.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 4,6 M\$ (11,0 % des revenus) au T3 2012 comparé à 3,3 M\$ (9,8 % des revenus) au T3 2011. L'augmentation de ces frais au T3 2012 est principalement dû à la hausse du personnel, le nouveau bureau à Sudbury en Ontario, à l'acquisition de Lantech Drilling et aux dépenses de l'amortissement du nouveau centre administratif à Val-d'Or.

Les frais généraux et administratifs, excluant la dépense d'amortissement de 0,7 M\$ totalisent 3,9 M\$ (9,4 % de revenu) au T3 2012, comparativement à 2,7 M\$ (8,2 % des revenus) au T3 2011.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA a été de 8,3 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 6,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent; soit une hausse de 2,3 M\$, ou 37,9 %. Le BAIIA du T3 2012 représentait 19,8 % des revenus, comparativement à 17,9 % des revenus pour la période correspondante en 2011.

Charges financières

Pour le T3 2012, les intérêts sur la dette à long terme et les frais bancaires se sont élevés à 0,4 M\$, par rapport à 0,2 M\$ au T3 2011.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été de 1,5 M\$ pour le T3 2012, alors qu'ils s'élevaient à 1,2 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le T3 2012 s'est chiffré à 3,5 M\$, ou 0,10 \$ par action (de base et diluée), comparativement à 2,3 M\$, ou 0,7 \$ par action (de base et diluée), pour la période du T3 2011.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2012 PAR RAPPORT AUX NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS, 2011

NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	2012	2011	Variation	Variation (%)
Produits tirés des contrats *	111,3	86,7	24,6	28,4
Marge brute *	26,0	18,3	7,6	41,5
Marge brute (%)	23,3	21,2		2,1
Marge brute ajustées (%) ⁽¹⁾	29,1	26,8		2,3
BAIIA * ⁽²⁾	22,3	16,7	5,6	33,9
Mètres forés	1 087 532	986 807	100 725	10,2
Bénéfice net *	9,0	6,9	2,1	31,3
Bénéfice net par action ordinaire - de base	0,27	0,21		
- diluée	0,26	0,20		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dépense d'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement (Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Produits tirés des contrats

Information sectorielle * (en millions de dollars)	Neuf mois terminés					
	31 mars 2012			31 mars 2011		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada *	90,8	15,5	17,1	72,8	12,2	16,8
Forage à l'étranger *	17,1	9,7	56,5	11,7	5,3	45,3
Fabrication au Canada*	3,4	0,8	24,0	2,2	0,8	37,4
	111,3	26,0	23,3	86,7	18,3	21,2

Les produits ont totalisé 111,3 M\$ pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2012, soit une hausse de 24,6 M\$ ou de 28,4 % par rapport à 86,7 M\$ à la même période de l'exercice précédent.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 90,8 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, une hausse de 18,0 M\$ ou de 24,8 % comparativement à la même période de l'exercice précédent. La hausse est attribuable aux nouveaux contrats, l'augmentation de prix et à la contribution de Lantech Drilling.

Le forage à l'étranger a généré des produits de 17,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, par rapport à 11,7 M\$, à la même période que l'an dernier ; soit une hausse de 5,4 M\$ ou de 45,9 %, reflétant la hausse de la demande pour les services de forage et la contribution des activités de Lantech Drilling en Afrique de l'ouest.

Les activités de fabrication au Canada ont engendré des produits de 3,4 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, une hausse de 1,2 M\$ pour la même période de l'exercice précédent, un résultat attribuable à une hausse de la demande de nouveaux appareils de forage.

Bénéfice brut et marge (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut total des neuf premiers mois de l'exercice 2012 a été de 26,0 M\$, soit une hausse de 7,6 M\$ ou de 41,5 % par rapport à 18,3 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2012 a été de 23,3 % comparativement à 21,2 % pour la même période de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a augmenté à 29,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, comparé à une marge brute ajustée de 26,8 % comparé à la même période de l'exercice précédent. La hausse du bénéfice brut et de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des prix et un plus grand volume d'affaire, incluant une hausse des activités de forage à l'international qui ont typiquement une marge plus élevée comparé aux projets de forages domestiques.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs des neufs premiers mois de l'exercice 2012 ont été de 12,0 M \$ (10,8 % des revenus) par rapport à 8,2 M\$, (9,4 % des revenus) pour la même période de l'exercice précédent. La hausse des frais généraux et administratifs sont principalement dus à l'augmentation du personnel, des acquisitions d'Advantage Control Technologies et Morris Drilling Inc. au T2 2011, l'acquisition de Lantech Drilling au T2 2012 et aux dépenses de l'amortissement de son nouveau centre administratif à Val-d'Or au Québec.

Les frais généraux et administratifs, excluant d'amortissement de 2,0 M\$ et 0,2 M\$ en frais professionnels pour l'acquisition de Lantech Drilling totalisent 9,8 M\$ (8,8 % des revenus) au T3 2012, comparativement à 6,9 M\$ (7,9 % des revenus) au T3 2011.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme pour les neuf premiers mois de l'exercice 2012, se sont élevés à 1,0 M\$, comparativement à 0,4 M\$ à la période équivalente de l'exercice 2011. La hausse des frais d'intérêts sont le résultat de l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. au T2 2011 et de Lantech Drilling au T2 2012.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été de 3,9 M \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, comparativement à 3,3 M\$ pour la même période de l'exercice 2011.

Bénéfice net

Le bénéfice net lors des neuf premiers mois se terminant le 31 mars 2012, était de 9,0 M\$ ou 0,27 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,26 \$) comparativement à 6,9 M\$ ou 0,21 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,20 \$) lors de la même période précédente. La hausse du bénéfice net est le résultat principalement de l'augmentation du chiffre d'affaire et à la hausse de produits par mètre foré.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des premiers neuf mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2012 était de 22,3 M\$, comparé à 16,7 M\$ de la même période l'an dernier, représentant une hausse de 5,6 M\$ ou 33,9 %. Le BAIIA des premiers neuf mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2012 représentait 20,1 % des revenus, comparé à 19,2 % des revenus pour la même période pour l'exercice précédent.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ⁽¹⁾

* (en millions de dollars)		Exercice 2012			Exercice 2011 ⁽¹⁾			Exercice 2010 ⁽¹⁾	
		31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Produits tirés des contrats*		41,7	32,4	37,1	41,0	33,4	25,9	27,4	33,1
Bénéfice brut*		10,0	7,1	8,9	10,1	6,8	5,9	5,6	9,1
Marge brute %		23,9	21,7	24,0	24,7	20,4	22,9	20,5	-
Marge brute ajustée % ⁽²⁾		29,4	28,3	29,5	29,2	25,7	29,1	26,1	27,6
Bénéfice net*		3,5	1,9	3,7	4,6	2,3	2,3	2,2	4,0
BAIIA* ⁽³⁾		8,3	5,8	8,3	9,3	6,0	5,4	5,2	7,8
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	- de base	0,10	0,06	0,11	0,14	0,07	0,07	0,07	0,12
	- diluée	0,10	0,05	0,11	0,13	0,07	0,07	0,06	0,12

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été redressés afin de se soumettre aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé tel que présenter sous le PCGR du Canada.

⁽²⁾ Représente la marge brute, excluant la dépense d'amortissement (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 8,5 M\$ pour le T3 2012, comparé à 6,2 M\$ pour le T3 2011.

L'augmentation de l'utilisation des fonds hors trésorerie du fond de roulement est principalement liée à l'augmentation des stocks et des débiteurs. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à la décision de la Société d'assurer un approvisionnement suffisant en matières consommables au moyen de commandes plus importantes pour répondre aux besoins liés à l'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 3,1 M\$ pour le T3 2012, comparativement à 5,9 M\$ pour T3 2011. Pendant le T3 2012, 3,2 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ a été comptabilisé à la suite de la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, un montant de 6,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et une entrée de trésorerie de 0,5 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'un placement durant le T3 2011.

Activités de financement

L'encaisse utilisé dans les activités de financement totalise 0,7 M\$, provenant principalement du produit de la dette à long terme de 20,5 M\$, moins le remboursement de la dette à long terme de 21,2 M\$ pour le T3 2012. Durant le T3 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient de 3,0 M\$, provenant d'un emprunt bancaire de 3,1M\$.

Au 31 mars 2012, le fonds de roulement de la Société était de 61,0 M\$, comparativement à 50,0 M\$ au 30 juin 2011. Les besoins de l'entreprise en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses en immobilisations, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations de la Société servent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités d'exploitation, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La nouvelle facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et permettra la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 31 mars 2012, la Société a utilisé 29,3 M\$.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 9 MAI 2012

Nombre d'actions	33 276 519
Nombre d'options	2 623 000
Entièrement dilués	35 899 519

Du 1^{er} juillet 2011 au 9 mai 2012; 10 500 options ont été exercé à 1,00 \$ l'action et la Société a émit 300 000 options. Le 16 décembre 2011, 217 082 actions ont été émises pour l'acquisition de Lantech Drilling.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés reflètent la première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1er janvier 2011. Les dépenses des frais généraux et administratives sont maintenant incluses dans les dépenses d'amortissement. Toutes les divulgations d'informations et d'explications relatives à la première adoption des IFRS sont présentées à la note 19, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers IFRS de la Société. En outre, elle présente le rapprochement entre les données financières de 2010 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2010 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés intermédiaires condensés, de résultat global et des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres aux 1er juillet 2010, 31 mars 2011 et 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés IFRS ont été préparé conformément aux conventions comptables suivantes :

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparé conformément aux IFRS, tels que publiés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et, en particulier, conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire et à l'IFRS 1, Première application des normes internationales d'information financière. Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés doivent être lus en parallèle avec la divulgation relative à la transition aux IFRS comprise à la note 19.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 9 mai 2012.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparé selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 15)), qui ont été mesuré à la juste valeur. Les états financiers consolidés intermédiaires condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la «monnaie fonctionnelle»).

Changements des conventions comptables

Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés de la Société, sont préparés selon le référentiel IFRS tels que décrit dans les conventions comptables (note 3). La date du bilan d'ouverture et la date de transition de la Société est le 1^{er} juillet 2010. L'IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives et impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes jusqu'au 30 juin 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. La Société a mis en application IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, pour préparer ces premiers états financiers consolidés intermédiaires condensés IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, l'état du résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie présentés, est décrite dans la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires condensés.

Choix initiaux lors de l'adoption

La Société a adopté IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. De façon générale, la Société est tenue d'établir des conventions comptables IFRS à compter de la date de transition et d'appliquer ces conventions rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} juillet 2010. Cette norme fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles à ce principe général d'application rétrospective lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS pour la Société. Les descriptions des exemptions et exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exceptions obligatoires aux IFRS adoptés par la Société

Estimations - Conformément à l'IFRS 1, les estimations d'une entité selon les IFRS à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations faites à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des preuves tangibles que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisé lors de l'application des IFRS.

Choix des exemptions optionnelles appliquées par la Société

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3 R (révisée), *Regroupement d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 R aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Par conséquent, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. La valeur comptable de l'écart d'acquisition, tel qu'établie antérieurement selon les PCGR du Canada, résultant de regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} juillet 2010 n'a pas été ajustée en raison de l'application de ces exemptions.

Montant cumulé des différences de conversion - IFRS 1 permet d'éliminer les gains et pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers à la date de transition plutôt que d'adopter l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, de façon rétroactive depuis l'acquisition ou la création d'une filiale. La Société a choisi d'éliminer l'écart de conversion cumulé au 1^{er} juillet 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures. La première adoption par la Société des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres du bénéfice net, du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées :

Rapprochement des capitaux propres

(\$ en milliers de dollars)

Aux:	30 juin 2011	31 mars 2011	1 juillet 2010
	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	103 787	98 898	89 592
Différences avec les PCGR du Canada diminuant les capitaux propres publiés :			
Frais d'acquisition d'entreprises (c)*	(328)	(328)	
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (b)*	(116)	(69)	
Total des capitaux propres selon les IFRS	103 343	98 501	89 592

Rapprochement du bénéfice net et du résultat global

(\$ en milliers de dollars)

Pour les périodes terminées les :	30 juin 2011 (12 mois)	31 mars 2011 (3 mois)	31 mars 2010 (9 mois)
	\$	\$	\$
Bénéfice et résultat étendu selon les PCGR du Canada	12 128	2 447	7 396
Différences avec les PCGR du Canada diminuant le résultat global publié :			
Frais d'acquisition d'entreprises (c)*	(328)	-	(328)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (b)*	(116)	(44)	(69)
Rémunération fondée sur des actions (a)*	(238)	(69)	(146)
Bénéfice net et résultat global selon les IFRS	11 446	2 334	6 853

*explications - voir page suivante

Modifications des méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société applique maintenant.

Rémunération à base d'actions

Selon les IFRS, le passif lié aux attributions à base d'actions qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs doit être évalué à sa juste valeur et réévalué à sa juste valeur à la fin de chaque période. Selon les PCGR du Canada, le passif était évalué et réévalué à chaque date de fin de période à la valeur intrinsèque des attributions à base d'actions au lieu de leur juste valeur.

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution à base d'actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est évaluée et comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble. L'évaluation est déterminée en utilisant la durée de vie moyenne des attributions à base d'actions.

(a) Rémunération fondée sur des actions

PCGR du Canada - Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS - Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

b) Regroupement d'entreprise - Contreparties conditionnelles

PCGR du Canada - Les contreparties conditionnelles liées à des regroupements d'entreprise étaient comptabilisées à titre d'ajustement de l'écriture d'acquisition au moment où elles étaient payées.

IFRS - Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'acquisition. Les variations subséquentes sont comptabilisées aux résultats de la période. La Société a donc comptabilisé les contreparties conditionnelles pour l'acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies).

c) Regroupement d'entreprise - Frais d'acquisition

PCGR du Canada - Les frais d'acquisition d'entreprises étaient comptabilisés dans le prix d'acquisition de l'entreprise.

IFRS - Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans les résultats. La Société a donc comptabilisé dans les résultats les frais d'acquisition relativement aux acquisitions de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) et Morris Drilling Inc.

(d) Reclassement des résultats consolidés

PCGR du Canada - L'état des résultats doit donner une image fidèle des résultats d'exploitation de la période et doit fournir certaines informations spécifiques. Cependant, le concept de présentation par nature ou par fonction n'est pas abordé.

IFRS – L'entité doit présenter une analyse des charges comptabilisées en résultat net utilisant un classement reposant soit leur nature, soit sur leur fonction au sein de l'entité, en choisissant l'option qui fournit les informations fiables les plus pertinentes. La Société juge que la classification de ses charges par fonction est plus pertinente.

En conséquence, la charge d'amortissement a été reclassée entre les coûts des produits tirés de contrats et les frais généraux et administratifs. De plus, les intérêts sur la dette à long terme, les intérêts et frais bancaires, les gains ou pertes de change et le gain sur cession d'immobilisations corporelles ont été reclassés selon leur fonction respective.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés

L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, Consolidation – Entités ad hoc, et une partie de l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère. L'IFRS 10 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 11 – Partenariats

L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, Participations dans des coentreprises. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'IFRS 11 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenues dans d'autres entités

L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. L'IFRS 12 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 définit la juste valeur et exige de divulguer les évaluations de la juste valeur et offre un cadre de travail pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. L'IFRS 13 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 avec adoption anticipée permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non

conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS. Elles ne peuvent pas les remplacer et ne peuvent pas être considérées comme supérieures.

Mesures financières non conformes aux IFRS

BAIIA Bénéfice de la période avant produits financiers et charges financières, charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement.

Marge brute ajustée Produits moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non-audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 mars 2012	Trois mois terminés le 31 mars 2011	Neuf mois terminés le 31 mars 2012	Neuf mois terminés le 31 mars 2011
Bénéfice de la période	3,5	2,3	9,0	6,9
Charges financiers nettes	0,4	0,2	1,0	0,4
Charge d'impôt sur le résultat	1,5	1,2	3,9	3,3
Amortissement	<u>2,9</u>	<u>2,3</u>	<u>8,4</u>	<u>6,1</u>
BAIIA	8,3	6,0	22,3	16,7

Un sommaire des changements que la transition aux IFRS a eu sur le BAIIA de la Société, est présenté à la fin de la section « Transition aux IFRS ».

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la Société la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer sa performance.

(non-audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 mars 2012	Trois mois terminés le 31 mars 2011	Neuf mois terminés le 31 mars 2012	Neuf mois terminés le 31 mars 2011
Produits tires des contrats	<u>41,7</u>	<u>33,4</u>	<u>111,3</u>	<u>86,7</u>
Charges liées au contrat (incluant l'amortissement)	31,7	26,6	85,3	68,4
Moins l'amortissement	<u>(2,3)</u>	<u>(1,8)</u>	<u>(6,4)</u>	<u>(5,0)</u>
Total des charges opérationnelles	<u>29,4</u>	<u>24,8</u>	<u>78,9</u>	<u>63,4</u>
Marge brute ajustée	12,3	8,6	32,4	23,3
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	29,4	25,7	29,1	26,8

⁽¹⁾ Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés des contrats, X 100

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des expériences passées et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont censées être raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, élabore des hypothèses et émet de jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui ont un risque d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont présentés à la note 4 des états financiers.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 21 septembre 2011. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 9 mai 2012, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente futures d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

La demande pour les services de forage demeure forte. La direction croit que la perspective de l'industrie minière demeurera positive, particulièrement l'exploration de l'industrie minière au Canada, d'où provient approximativement 84 % des bénéfices d'Orbit Garant. La demande constante pour les minerais des pays en développement, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine fournissent le plus grand potentiel de croissance. La Chine agit fortement sur la demande mondiale et le prix des produits ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels ont également une influence négative sur l'approvisionnement.

Avec les prix de l'or actuellement près d'un niveau historique de l'once, les prix des métaux de base et les minerais de fer, qui sont au-delà des prix qui étaient à la baisse pendant cinq ans à la fin 2008 et au début 2009; les compagnies minières sont en mesure d'exploiter en plus grand nombre de gisements aurifères. Les grandes sociétés minières affichent en général un bilan sain, ce qui leur permettra d'investir suffisamment dans les programmes d'exploration et de production. Cependant, l'incertitude économique rend plus difficile la disponibilité du capital pour les petites sociétés minières.

Orbit Garant prévoit que ces taux d'utilisation resteront élevés pour le reste de l'année 2012, ce qui se traduira par une stabilité des prix. Basée sur la demande actuelle des services de forage et la stabilité des prix, la Direction de la Société prévoit que les marges bénéficiaires du T4 2012 seront semblables à celles du T3 2012.

De plus, la priorité que la Société accorde aux améliorations technologiques, grâce à l'acquisition d'Advantage Control Technologies, jouera un rôle considérable dans sa rentabilité future. Orbit Garant a fabriqué 16 nouvelles foreuses durant les 9 premiers mois de l'exercice 2012, dont une munie de la technologie de surveillance et contrôle informatisée, acquise avec Advantage Control Technologies. La Société s'attend à fabriquer cinq nouvelles foreuses munies de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012.

L'acquisition récente de Lantech Drilling a créé pour Orbit Garant, un nouveau centre d'activités dans l'est du Canada, ajoute 32 appareils de forage et l'expertise en forage de minerai de fer et des services géotechniques, et rehausse l'équipe d'Orbit Garant avec le personnel de direction, foreurs et techniciens hautement qualifiés. Orbit Garant acquiert aussi une entrée stratégique dans un marché de forage de minerai de fer à bénéfice plus élevé en Afrique de l'ouest, avec Lantech Drilling. La direction prévoit utiliser la consolidation d'Orbit Garant et Lantech Drilling afin de poursuivre le développement de nouvelles opportunités d'affaire, tant au Canada qu'à l'étranger.

Forte de son bilan solide, de sa position dominante au Québec, sa présence croissante en Ontario, et à son expansion au Nouveau Brunswick et en Afrique de l'ouest, la Direction croit qu'Orbit Garant se positionne bien pour sa croissance future. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance organique dans les régions qu'elle vise, grâce à son programme d'acquisitions ciblées et rehausser la plus value aux investisseurs.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les premiers neuf mois de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, il n'y a eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.